

2023

RAPPORT D'ACTIVITE

APPED - ASSOCIATION DE PROMOTION DU POISSON
DES ETANGS DE LA DOMBES

FEUILLE N°16





SOMMAIRE

- 01** Editorial
- 02** Mots des partenaires
- 03** Chiffres clés
- 04** Présentation de l'association
- 05** Livre blanc de la filière piscicole de l'Ain
- 06** Production et collecte
- 07** Transformation
- 08** Marque collective Poissons de Dombes®
- 09** Communication et promotion
- 10** Publications et services de l'APPED
- 11** Les visages de l'APPED

EDITORIAL

PIERRE LA ROCCA Président de l'APPED

La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents." - Boris Cyrulnik.

Cette citation résonne particulièrement en ces temps où la filière piscicole se bat pour surmonter des challenges sans précédent.

Les défis qui se sont présentés devant nous étaient immenses. Tous les acteurs de la filière ont fait face à de nombreux obstacles cette dernière année. Les pisciculteurs tout d'abord, qui, entre le manque de pluies hivernales, la pression des prédateurs et les chaleurs estivales ont perdu environ 70% de la production.

Les collecteurs, qui, à charges équivalentes aux années précédentes, ont subi une perte de revenus substantielle mais également les transformateurs qui ont eu moins de matière première. Tout le monde a énormément souffert. Toutefois, ces défis n'ont pas eu raison de notre détermination. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la région et au conseil départemental pour leur soutien indéfectible. Grâce à leurs aides financières et à leurs conseils avisés, nous avons pu maintenir nos activités et envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Nous avons, dans cette adversité, montré que nous sommes une filière solidaire et résiliente. Solidaire d'abord car personne n'a été laissé au bord du chemin pour les aides. Il faut d'ailleurs encore féliciter les équipes de la maison de la pisciculture qui ont su chacune à leur niveau collecter les informations nécessaires à leur obtention. Résiliente ensuite car pendant cette année les projets ont avancé et les développements continuent. Une avancée majeure reste pour moi la sortie et la mise en œuvre de notre espace adhérent, véritable outil d'aide à la gestion, mis à disposition gratuitement pour nos adhérents.

Nous avons été toujours plus présents également dans la communication de filière et de crise. Il y a eu également des développements de l'aval grâce à la coordination d'actions APPED/ADAPRA visant à développer la carpe en restauration collective.

Et enfin dans une année de tempête nous avons accueilli notre nouvelle directrice, Maryline JACON qui a parfaitement endossé le rôle d'amirale de notre navire. Des difficultés il y en a eu beaucoup et il y en aura toujours mais notre force réside dans ce collectif, cette bonne humeur et cette envie de déplacer des montagnes pour porter toujours plus loin notre pisciculture et notre Dombes des étangs.

Pierre LA ROCCA
Président de l'APPED



MOT DES PARTENAIRES



JEAN DEGUERRY Président du Département de l'Ain

"Notre pisciculture est un élément central de l'identité Aindinoise"

Activité phare du territoire Dombiste, notre pisciculture est un élément central de l'identité Aindinoise. Son ambition est triple : être une filière économique forte, respectueuse des traditions, tournée vers l'avenir et consciente des nouveaux enjeux climatiques. Le Département est fier de son engagement auprès de cette filière et déterminé à renouveler cette collaboration, notamment dans le cadre de notre priorité de mandat pour la préservation des ressources en eau.

Le troisième Livre blanc 2022-2025 de la pisciculture a donné les moyens d'un renforcement et de la pérennisation de la filière. Il s'agit toujours d'amplifier la dynamique de développement en l'adaptant aux défis environnementaux, à la multiplication des espèces nuisibles et à la préservation des réserves d'eau.

L'Association de Promotion du Poisson de Dombes est un partenaire privilégié du Département pour la réalisation de ces objectifs. Nous nous engageons à ses côtés pour lui permettre de mener à bien ses missions de mise en réseau des acteurs de la filière, de formation des adhérents, d'entretien des étangs ou de valorisation des poissons de la Dombes.

La pisciculture Aindinoise fait rayonner l'Ain grâce à la qualité de ses produits, à l'excellence de son savoir-faire et à la beauté des paysages qu'elle façonne. Héritage précieux du passé, elle est aussi source d'innovation. Nul doute, en dépit des sujets d'inquiétude, que la filière piscicole saura exploiter pleinement son potentiel.

Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain.



MOT DES PARTENAIRES

Isabelle DUBOIS Présidente de la Communauté de Commune de la Dombes

*“La communauté de commune
s’engage aux côtés des pisciculteurs de
son territoire”*



2023 n'a pas épargné la filière piscicole.

Plus que jamais, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) s'engage aux côtés des acteurs locaux et donc des pisciculteurs de son territoire. Face au défi du changement climatique, nous nous engageons dans des actions fortes et concrètes dans la préservation de notre environnement.

Je tiens à souligner l'implication de l'APPED à nos côtés dans le Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) « Ain Dombes Saône 2050 ». Ce projet ambitieux vise à protéger et à partager cette ressource essentielle. Notons également la lutte contre le ragondin, renforcée depuis 2020 au côté des piégeurs du territoire.

Les impacts défavorables sur les étangs de la Dombes peuvent mettre en difficulté l'activité piscicole. Je me félicite de la poursuite du partenariat qui se renforce chaque année entre la CCD et l'APPED. Il nous permet de mettre en œuvre des actions positives et valorisantes pour le territoire ainsi que pour la filière piscicole. Par exemple, en avril dernier, nous avons renouvelé l'opération « Poissons de Dombes dans ma cantine » durant laquelle les écoles du territoire étaient invitées à cuisiner et à faire découvrir de la carpe de Dombes aux enfants.

Je remercie l'APPED, ses bénévoles et tous les pisciculteurs pour leur implication dans la défense de la filière et la promotion du poisson de Dombes. Grâce à leur engagement, c'est tout un pan de l'économie dombiste qui est préservé et valorisé.

Dans notre recherche de solutions pour l'avenir du territoire, nous sommes en phase de candidature pour l'adhésion au programme européen LIFE, avec pour objectif d'obtenir des financements pour la préservation de la biodiversité en accord étroit avec les activités traditionnelles.

En parallèle, nous travaillons à l'extension des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Nous nous félicitons d'être les seuls, en France, à en faire bénéficier les pisciculteurs.

Au nom de la CCD, je réaffirme notre engagement total auprès des pisciculteurs de la Dombes. La filière piscicole est au cœur de nos priorités.

Isabelle DUBOIS
Présidente de la CCD



MOT DES PARTENAIRES



Michel JOUX Président de Saveurs de l'Ain

*"Etablir un lien fort entre Agriculture,
Gastronomie et Tourisme"*

L'Ain possède un patrimoine culinaire extraordinaire, fort de 14 produits AOP/AOC, IGP et Label Rouge et de productions emblématiques du territoire.

C'est pour cela qu'il a paru nécessaire de se regrouper autour d'une marque unique « Saveurs de l'Ain » qui valorise le savoir-faire des producteurs, métiers de bouche, revendeurs, restaurateurs qui s'attachent tous avec passion à l'identité du territoire avec une exigence de qualité.

Saveurs de l'Ain renforce l'image de l'Ain et l'activité de notre secteur économique.

Saveurs de l'Ain est la marque du patrimoine culinaire et de la gastronomie de l'Ain.

Elle a pour objectif de mettre en relation les professionnels de tous ces métiers pour créer une économie circulaire locale. La marque œuvre à la valorisation des produits auprès du grand public Aindinois et hors département.

Ses objectifs sont : la valorisation des territoires, l'identification et l'origine des produits, la mise en avant des produits locaux, des producteurs et de leur savoir-faire et la découverte des richesses et traditions gastronomiques d'un département.

La marque se doit de garantir la provenance locale et l'origine des produits.

Elle s'appuie sur les producteurs pour organiser des marchés ou des salons mais aussi sur les 10 importantes filières de l'Ain structurées dont l'APPED. Par sa capacité à fédérer les pisciculteurs et à communiquer sur la filière, l'APPED est un partenaire essentiel de Saveurs de l'Ain.

Elle participe au développement de l'image et de la consommation des produits agricoles du département. Elle favorise l'économie circulaire, l'approvisionnement entre producteurs, entreprises artisanales, restaurateurs et consommateurs et elle apporte un soutien renforcé aux filières agricoles et aux producteurs en matière de promotion.

Au final, Saveurs de l'Ain participe au développement touristique du Département par l'image d'un territoire riche d'une gastronomie d'excellence et diversifiée.

A ce jour la marque regroupe 517 adhérents dont : 138 producteurs, 121 métiers de bouche, 158 restaurateurs, 90 boutiques et 10 événements.

Michel JOUX
Président de Saveurs de l'Ain





Plus de 1700 références destinées aux aquaculteurs

DEPUIS PLUS DE 70 ANS !

- VETEMENTS, BOTTES, CUISSARDES, WADERS, GANTS...
- MATERIEL D'ANALYSE.
- EPUISSETTES, FILETS, BALANCES, PESONS.
- AERATEURS, POMPES, MOTOPOMPES.
- CUVES, TABLES DE TRI, FRAYERES, BARQUES, VANNES...

Consultez le site:

www.cofa.fr



ATTENTION - nouvelle adresse :

7 bis rue Antoine Henri Becquerel - bâtiment 12 - 49240 AVRILLE

Tel : 01.53.09.97.40 - e-mail : infos@cofa.fr - web : www.cofa.fr

CHIFFRES CLÉS

LA FILIERE

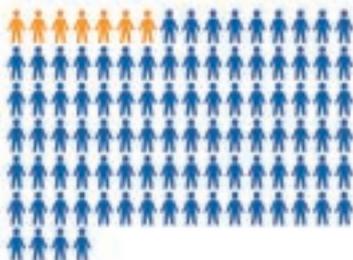
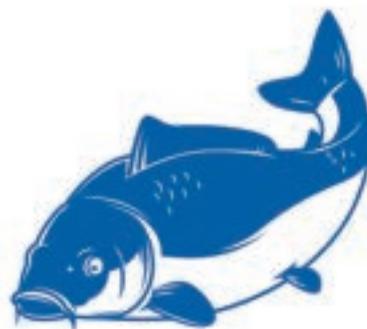
POISSONS DE DOMBES®

324

Tonnes de poissons collectées en 2023

75%

de carpes en 2023 sur la collecte totale, soit 243 tonnes



219

propriétaires et exploitants

2

écluseurs

5

collecteurs

3

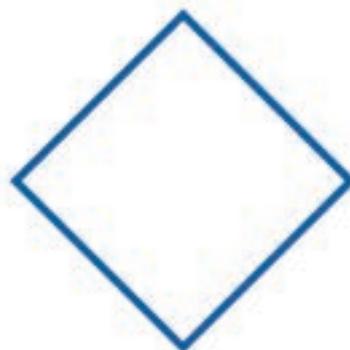
transformateurs

5943

ha cadastrés d'étangs

629

étangs en production piscicoles



41%

DES POISSONS COLLECTES SONT VALORISES SUR LE MARCHE DU REPEULEMENT SOIT 132 TONNES



59%

DES POISSONS COLLECTES SONT VALORISES SUR LE MARCHE DE LA CONSOMMATION HUMAINE SOIT 192 TONNES

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

LES MISSIONS DE L'APPED



**N° 01 - Coordination
de la filière**



**N° 02 - Animation de la
marque "Poissons
de Dombes" ®**



**N° 03 - Pilotage de projets
bénéfiques pour la
filière**



**N° 04 - Animation du Livre
Blanc de la filière
piscicole**



**N° 05 - Appui technique aux
producteurs**

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

LES MISSIONS DE L'APPED

TÉMOIGNAGE D'UN JEUNE TECHNICIEN



Je m'appelle Emeric BEJOINT et j'ai 28 ans. Dès mon enfance, j'ai toujours aimé être à l'extérieur et encore plus quand il s'agissait d'être au contact de la nature et plus particulièrement au bord de l'eau, rivière mais surtout des étangs.

En effet j'ai eu la chance de baigner dans le milieu piscicole Dombiste dès mon plus jeune âge, grâce à la ferme familiale qui exploitait plusieurs étangs en plus de la partie agricole.

C'est donc tout naturellement que j'ai décidé de faire le choix d'un BAC pro aquacole à l'ISETA de Poisy. Je me suis ensuite orienté vers un BTS ACSE à Bourg en Bresse.

Je travaille désormais sur la SARL les Huçuls du Rafour, où j'exploite environ 114 ha d'eau pour 11 étangs, à Sandrans, Monthieux et Saint André sur Vieux Jonc. Nous avons aussi 12 bassins répartis sur deux sites, qui servent au stockage hivernal de notre cheptel et à la production estivale d'alevins.

Quelle est ta saison préférée sur les étangs et pourquoi ?



Ma saison préférée est le printemps, car c'est la saison où la nature se réveille et où la faune et la flore des étangs s'activent et se développent le plus.

Qu'est-ce que tu préfères dans ton travail ?

Ce que j'aime le plus c'est de pouvoir travailler dans un écosystème où la faune et la flore se complètent. J'aime également la polyvalence des tâches à effectuer selon les saisons dans ce métier.

Peux-tu nous parler de tes résultats depuis que tu travailles sur la propriété ?



Les résultats effectués sur la propriété sont à l'image des différentes conditions climatiques selon les années. Mais depuis que je travaille sur cette propriété les résultats n'ont cessé de s'améliorer, nous sommes à environ 450 kg par hectare d'eau ce qui est très intéressant en sachant que nous faisons partie des pionniers de la pisciculture biologique en étangs.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

LES MISSIONS DE L'APPED

TÉMOIGNAGE D'UN JEUNE TECHNICIEN



Comment t'es-tu adapté à la sécheresse en 2023

Nous avons dû sacrifier l'eau de certains étangs pour en privilégier d'autres. Nous avons également dû effectuer des pêches d'été ainsi que privilégier la survie des poissons au détriment de la croissance. En résumé nous avons malheureusement malgré plusieurs tentatives d'adaptations, plutôt subi cette sécheresse !

Quel itinéraire technique appliques tu sur la propriété ?

L'axe principal de mon itinéraire est tout à fait classique c'est-à-dire la polyculture (carpes, blancs, tanches, carnassier), en revanche étant une entreprise biologique, l'itinéraire change un peu en ce qui concerne la reproduction des poissons car l'intégralité des juvéniles doivent provenir des étangs de la pisciculture. Je favorise donc la RNA (Reproduction Naturelle Aménagée).

Le cahier des charges bio contraint aussi pendant la période en assec des étangs dans le choix des cultures à implanter pour que cela convienne au désherbage mécanique tout en conservant le bien fait de la culture envers l'étang.

Avec quel collecteur travailles-tu et pourquoi ?

Nous travaillons avec la ferme piscicole de Laval (Gérald Faure) car c'est une entreprise de confiance avec laquelle il y a beaucoup d'entraide.



Quel message ?

Aux propriétaires d'étangs

C'est un métier très prenant, mais si on est passionné et intéressé il est fascinant.

Aux jeunes qui veulent travailler en pisciculture

Il est important de continuer à entretenir les étangs dans le but de conserver notre Dombes.



Que t'apporte l'APPED ?

Elle m'apporte beaucoup de conseils et me permet d'apprendre encore par le biais d'échanges avec d'autres exploitants plus expérimentés.



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'ESPACE ADHÉRENT : UN OUTIL AU SERVICE DE LA FILIÈRE



Cet outil novateur, unique en France et annoncé depuis quelques années, est désormais opérationnel.



Chaque adhérent peut se connecter en ligne sur son espace via le site internet Poissons de Dombes.

Les services



Saisir ses empoissonnages, ses pêches et toutes les actions effectuées au quotidien sur les étangs. Analyser ses résultats à travers des bilans d'exploitations pertinents et visuels



Consulter les actualités liées à la vie de l'association (Formations, informations techniques et réglementaires, promotion...)



Consulter sa conformité vis-à-vis de la marque Poissons de Dombes



Suivre ses dossiers de subventions du Livre Blanc

Gérer -> Piloter -> Calculer -> Faciliter -> Comparer -> Archiver



La saisie des empoissonnages et des pêches devra désormais se faire en ligne



Les registres d'étangs papiers ou Excel



Tous les adhérents ayant bénéficié du Livre blanc dans les 5 dernières années devront donc saisir leurs données chaque année



6 bonnes raisons d'être coopérateur COOPEPOISSON



Pisciculture du Roset – Cordieux
01120 MONTLUEL
04 78 06 60 91
coopepoisson-direction@orange.fr
Site internet : coopepoisson.fr

- Les empoissonnages, sur l'ensemble des espèces piscicoles, sont garantis en qualité et, si les conditions climatiques le permettent, en quantité jusqu'en février

- Le règlement de 90 % du prix de la pêche à 45 jours date de pêche. Le solde est versé après la validation des comptes lors de l'AG de la coopérative (mi-juillet). Objectif de 1.65 € ht/kg pour la carpe toutes aides comprises pour la saison 2024-2025.



- L'accès à des services de garderie entraînant une meilleure productivité et de ce fait des ventes supérieures

- La possibilité d'établir un diagnostic de votre propriété vous permettant une véritable gestion allant de l'étang au compte d'exploitation

- Le calcul du prix d'achat au coopérateur est toujours établi au plus juste afin d'améliorer votre rentabilité

- Partager l'expérience du 1er producteur français de poissons d'étang et la passion de la Dombes

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

LA COMMISSION CUIR DE CARPE DE DOMBES®

La commission est constituée de partenaires de la marque Cuir de carpe de Dombes®: pisciculteurs, transformateurs, tanneurs, artisans, distributeurs, adhérents et bénévoles. Elle a été créée en 2019 pour accompagner l'APPED le temps du recrutement d'une alternante en contrat d'apprentissage. Aujourd'hui, les missions de la commission sont de conseiller, d'orienter les collections, choisir les nouveaux coloris et le développement du réseau de distribution de la marque. La commission permet également de maintenir le lien entre les différents partenaires.



Derrière la marque, la filière



Transformateur

SARL Fenouillet (42)



Distributeurs

- Showroom Maison de la pisciculture
- Dombes Tourisme
- Artisans du Monde
- Office de Tourisme Ars
- Office de tourisme Trévoux
- Office de Tourisme Dombes Côtière
- La boutique Georges Blanc
- Le Fumet des Dombes
- Hôtel au coq Dort
- Auberge de la Gabrière (36)
- La Cabane Verte
- La boutique du parc des oiseaux
- Office de Tourisme Bourg-en-Bresse



Tanneur

ICTYOS (69)



Artisans

- Marozane – Aurélie Lamure
- Création de Mam's Balou
- Annabel Malartre

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

LE CUIR DE CARPE DE DOMBES®



891 452

Personnes ont visités le site en 2023
+15.54% par rapport à 2022

15 688€

Chiffre d'affaire 2023 HT



1232

abonnés en 2023
+77 par rapport à 2022



620

abonnés en 2023
+33 par rapport à 2022

12

Distributeurs en 2023
+1 par rapport à 2022

9

9 artisans en 2023 ont choisit le cuir de carpe pour leurs créations

Références disponibles en 2023 par catégorie de produits

4

Couteaux

3

Tailles de peaux de carpe tannées

12

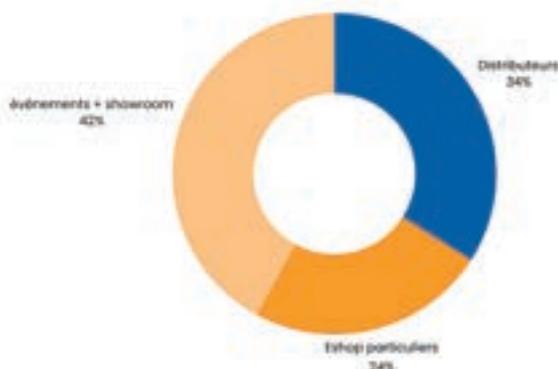
Bijoux

17

Maroquinerie

15

Accessoires



Meilleures ventes en CA HT sur le e-shop www.cuirdecarpededombes.fr



Coloris de la collection 2023



Bleu marine



Marron foncé



LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE PISCICOLE

ATOUT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



**Adaptation des pratiques piscicoles
face aux changements climatiques
et gestion de la ressource en eau**



Gestion de l'écosystème des etangs



**Professionnalisation de la production
piscicole**



**Développement de la consommation
de Poissons de dombes ®**

**“ AU 31 DECEMBRE 2023, LE MONTANT GLOBAL
ATTRIBUE PAR LE DEPARTEMENT DE L'AIN ETAIT DE
699 299.13€,
SOIT PRESQUE 86.23% DU MONTANT ANNUEL 2023
DES CREDITS ATTRIBUÉS POUR LE LIVRE BLANC DE LA
FILIÈRE PISCICOLE (811 000€)”**

LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE PISCICOLE

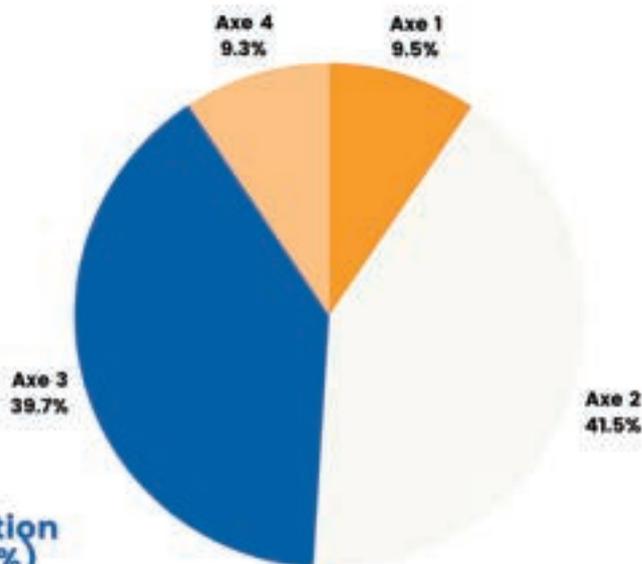
REPARTITION DES SOMMES ATTRIBUÉES EN 2023

Axe 1: Adaptation des pratiques piscicoles face aux changements climatiques et gestion de la ressource en eau : 65 413. 91€ (9.5%)

Axe 2 : Gestion de l'écosystème des étangs : 286 116.83€ (41.5%)

Axe 3: Professionnalisation de la production piscicole : 273 398.39€ (39.7%)

Axe 4: Développement de la consommation de Poissons de dombes® : 64 370€ (9.3%)



DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 1:

2 dossiers d'aide à l'embauche d'un technicien
4 dossiers de création de zones de confort dans les pêcheries des étangs

68 % Aide à l'embauche d'un technicien piscicole pour les propriétaires d'étangs

67 % Création de zones de confort dans les pêcheries des étangs

0 % Travaux de forage pour bassins d'alevinage ou de stockage

LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE PISCICOLE

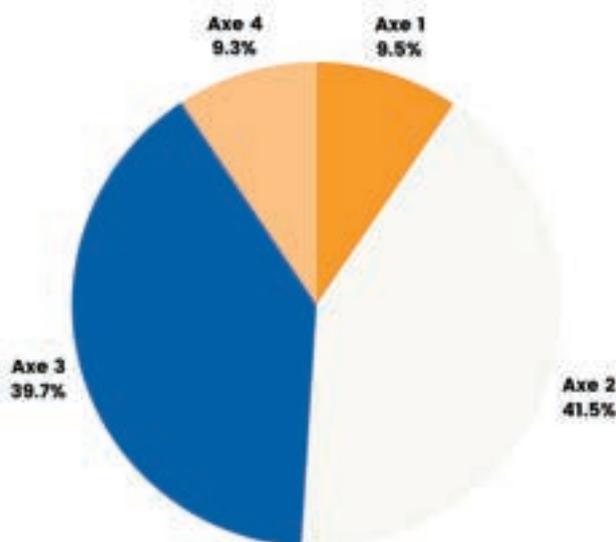
REPARTITION DES SOMMES ATTRIBUÉES EN 2023

Axe 1: Adaptation des pratiques piscicoles face aux changements climatiques et gestion de la ressource en eau : 65 413. 91€ (9.5%)

AXE 2 : Gestion de l'écosystème des étangs : 286 116.83€ (41.5%)

Axe 3: Professionnalisation de la production piscicole : 273 398.39€ (39.7%)

Axe 4: Développement de la consommation de Poissons de dombes ® : 64 370€ (9.3%)



DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 2.1

43 dossiers de demande d'aide assec
12 dossiers pour la lutte contre les oiseaux piscivores

72 % Assec 0 phyto

35 % Assec phyto raisonné

11 % Assec Pêche tardive

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 2.2

11 dossiers de protections cormorans
1 dossier de couverture de bassins

83 % Protections cormorans

17 % Couverture de bassin

LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE PISCICOLE

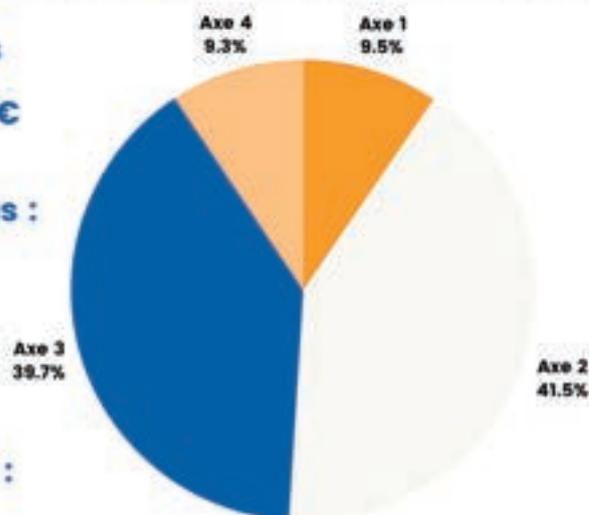
REPARTITION DES SOMMES ATTRIBUÉES EN 2023

Axe 1: Adaptation des pratiques piscicoles face aux changements climatiques et gestion de la ressource en eau : 65 413. 91€ (9.5%)

AXE 2 : Gestion de l'écosystème des étangs : 286 116.83€ (41.5%)

Axe 3: Professionnalisation de la production piscicole : 273 398.39€ (39.7%)

Axe 4: Développement de la consommation de Poissons de dombes® : 64 370€ (9.3%)



DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 3.1

11 dossiers de protections cormorans
1 dossier de couverture de bassins

53 % Prime aux propriétaires pour la mise en gestion d'étangs

47 % Accompagnement des exploitants

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 3.2

33 dossiers acquisition de matériel piscicole
6 dossiers alimentation électrique des étangs
7 créations de bassins à destination piscicole
34 opérations de consolidation de digues
13 acquisitions de matériel permettant de gérer les écoulements
2 curages dans le cadre d'une remise en état d'étangs mis en gestion

21 % Acquisition de matériel piscicole

3 % Alimentation électrique des étangs

9 % Création de bassin à destination piscicole

50 % Opération de consolidation de digues

14 % Acquisition de matériel pour les canalisations et écoulements

2 % Curage dans le cadre d'une remise en état d'étangs mis en gestion

LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE PISCICOLE

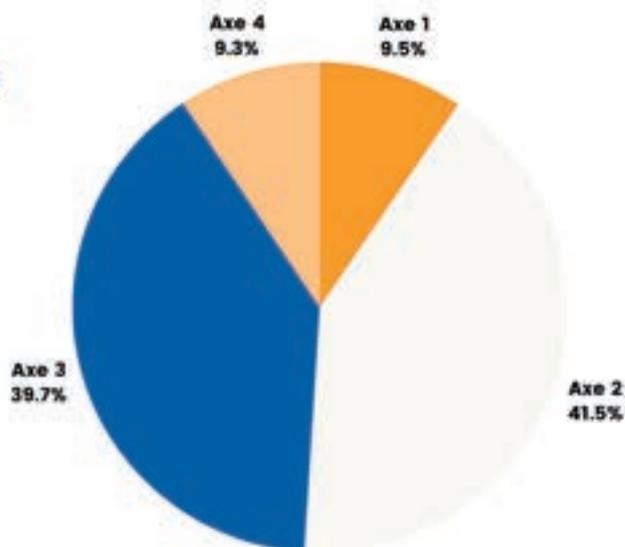
REPARTITION DES SOMMES ATTRIBUÉES EN 2023

Axe 1 : Adaptation des pratiques piscicoles face aux changements climatiques et gestion de la ressource en eau : 65 413. 91€ (9.5%)

AXE 2 : Gestion de l'écosystème des étangs : 286 116.83€ (41.5%)

Axe 3 : Professionnalisation de la production piscicole : 273 398.39€ (39.7%)

Axe 4: Développement de la consommation de Poissons de dombes ® : 64 370€ (9.3%)



DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU TITRE DE L'ACTION 4 :

3 dossiers soutien aux investissements des écloseurs
2 dossiers soutien aux investissements des collecteurs et transformateurs

74 % Soutien aux investissements des écloseurs

26 % Soutien aux investissements des collecteurs et transformateurs



TÉMOIGNAGE D'ADHÉRENTS DE L'APPED

“ —

« En tant que propriétaires familiaux d'étangs dans la magnifique région de la Dombes, nous nous devons de partager notre expérience et nos remerciements envers l'APPED.

L'APPED et le Conseil Départemental de l'Ain, soutien aux acteurs de la filière piscicole à travers le Livre Blanc, ont joué un rôle fondamental en nous apportant une aide technique et financière. Elle nous a permis d'investir dans l'entretien de nos étangs et relancer l'exploitation piscicole sur nos étangs. Sans cet accompagnement, cela aurait été hors de portée.

Mais l'accompagnement de l'APPED ne s'est pas arrêté là. Les sessions de formation auxquelles nous avons eu la chance de participer ont été à la fois enrichissantes et formatrices, élargissant notre horizon sur les pratiques piscicoles durables et dans le respect de l'environnement.

Nous tenons particulièrement à remercier Jules Blanc, technicien à l'APPED, pour son dévouement, sa patience et son expertise. Jules a été d'une aide inestimable tout au long de ce parcours, offrant des conseils personnalisés et pratiques qui ont directement contribué à la réalisation de nos travaux et à l'amélioration de notre exploitation.

Nous sommes reconnaissants pour tout ce que l'APPED a fait pour notre exploitation et continue à faire pour la filière piscicole de la Dombes. »

Marie Caroline et Cyrille MOURRAL, propriétaires d'étangs à Chalamont et Chatillon la Palud.

—”

“ —

« En capacité depuis 2020 de m'investir dans les activités piscicoles du domaine du Curtelet, j'ai pu aborder les différentes thématiques et enjeux de gestion de cette activité avec l'aide de l'APPED, ce qui a considérablement accéléré ma formation de propriétaire exploitant.

Les formations portant sur des sujets variés et complémentaires animées par des intervenants "terrain" maîtrisant leur sujet ont été aussi l'occasion d'échanges utiles et intéressants (partages d'expériences, débats portant sur des avis différents) et m'ont aussi permis d'étendre mon réseau.

J'apprécie enfin la prise en compte rapide d'enjeux récents portant sur le changement climatique nécessitant une adaptation rapide : l'APPED répond présent et nous aide à creuser des pistes, de même la présence et animation d'un groupe technique favorise l'info et l'échange des bonnes pratiques.

A poursuivre ! »

François RAYMOND, gérant de la SC du Curtelet.

—”

TÉMOIGNAGE D'ADHÉRENTS DE L'APPED

“ —

Propriétaire de plusieurs étangs dans la Dombes je suis très attaché à ce territoire d'une biodiversité exceptionnelle tant au niveau de sa flore que de sa faune. Les étangs de la Dombes qui ont été créés et maintenus par l'homme sont aujourd'hui en grand danger en raison principalement du réchauffement climatique et de l'abandon par de nombreux propriétaires de l'activité piscicole.

Or la pisciculture et sans doute bientôt l'aquaculture, l'entretien des étangs et l'adaptation au changement climatique, sont indispensables si l'on souhaite éviter la disparition progressive des étangs de notre chère Dombes. Effacement progressif des étangs, qui serait bien sûr catastrophique pour le maintien de ce milieu naturel quasiment unique en France.

Afin de continuer à entretenir et à maintenir ce territoire, l'APPED se révèle indispensable. Certains propriétaires comparent les étangs à "une danseuse", voir à un "corps de ballet" en termes de coût de maintenance. Il est vrai que les dernières années ont été compliquées en raison d'un déficit pluviométrique patent, de cours d'achat des poissons relativement faibles et d'investissements nécessaires importants en termes de financement.

L'APPED en m'apportant une formation continue, une aide dans l'attribution de subventions et une vraie maîtrise technique dans la gestion du milieu, me permet justement d'envisager la poursuite de l'activité piscicole. En réduisant mes coûts de production, en me permettant d'accéder à des financements et en m'aidant à me professionnaliser, l'APPED ne résout pas toutes mes interrogations liées à l'activité mais elle me laisse de l'espoir comme elle en apporte à tous les propriétaires volontaires et cela devrait permettre au plus grand nombre de continuer à profiter de ce biotope paradisiaque.

L'APPED a également un rôle primordial dans la valorisation et la promotion de la ressource "Poissons de la Dombes" et cela est fondamental si on souhaite envisager un futur à la filière. En insistant sur la qualité, le respect de l'environnement et la traçabilité, l'APPED permet aujourd'hui d'envisager de nombreux débouchés à nos chers poissons.

La pertinence de son action étant prouvée par un déficit récurrent de la production face à la demande.

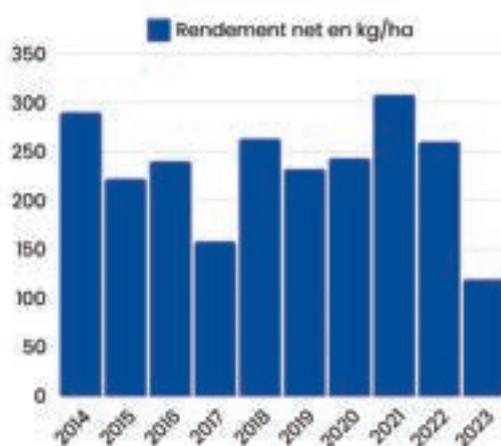
Pablo DUGAS, propriétaire exploitant à Neuville les Dames.

— ”

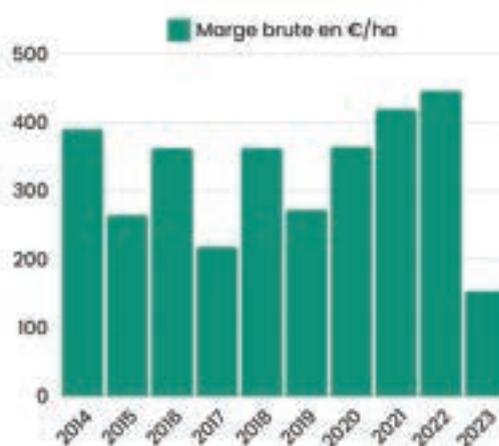
PRODUCTION ET COLLECTE

CHIFFRES CLÉS DÉTAILLÉS

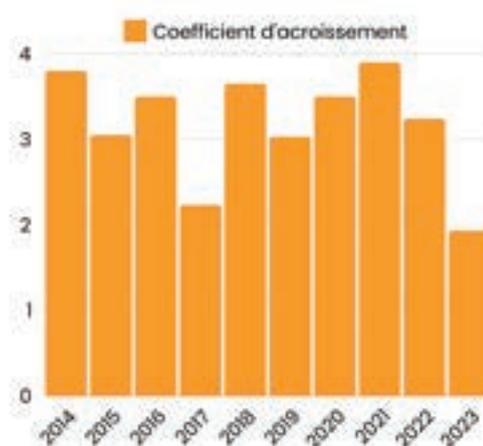
La production de poissons de Dombes®



Différence entre rendement brut et mise en charge



Différence entre recettes et charges variables



Rapport entre le rendement brut et la mise en charge

La collecte de poissons de Dombes®

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de collecteurs APPED	3	4	7	6	6	6	6	6	5	5
Volumes par espèces en tonnes:										
Carpes	731	477	529	433	518	420	419	653	636	243
Blancs	107	130	188	120	148	92	120	212	166	42
Tanches	78	38	55	33	45	25	42	73	72	19
Brochets	47	41	41	17	24	10	23	50	37	5
Sandres	15	29	11	10	8	9	8	11	12	3
Autres	31	8	31	16	19	50	30	32	66	10
Total collecteurs APPED	1009	723	855	629	762	606	642	1032	989	323
Estimation autres collecteurs hors APPED	200	80	80	40	120	40	40	100	70	30
Estimation Total Dombes en tonnes	1209	803	935	669	882	646	682	1132	1059	353

Aérateur solaire autonome

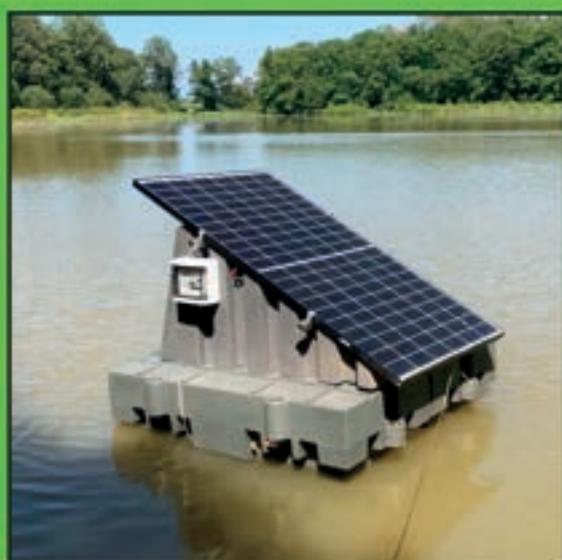


AERATION DE FOND

- Améliore le transfert d'oxygène
- Evite le réchauffement de l'eau
- Diffuseur microbulle
- 1 aérateur pour 10 Ha max

ENERGIE SOLAIRE

- Pas de raccordement électrique nécessaire
- Pas de coût de consommation électrique
- Pilotable à distance via smartphone (option)



UTILISATION FACILE

- 3 modèles:
 - + Fixe
 - + Mobile
 - + Flottant
- Programmation très simple
- Installation facile
- Formation incluse

CONTACTEZ-NOUS!

contact@lrplasticconsult.fr
06-15-10-62-61



Conçus et fabriqués en France (01)



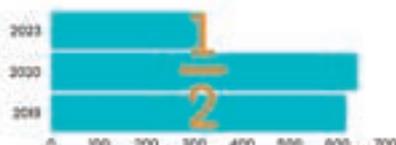
PRODUCTION ET COLLECTE

RETOUR SUR LA CAMPAGNE 2023/2024

Les chaînes d'étangs globalement très mal remplies sorti de printemps, l'été 2023 particulièrement chaud et le nombre d'étangs en "assec forcé", ont conduit à des baisses de production historiques.



323 t Pêchés par les collecteurs de l'APPED



Quasiment moitié moins que les pires années de sécheresses et très loin de notre potentiel de production de 1000 t annuelles.

Du côté de l'APPED

Constat : dès mars 2023, manque en moyenne 50 cm d'eau par rapport au niveaux des trop pleins des étangs

Alerte des pisciculteurs sur la nécessité de regrouper l'eau et de remplir convenablement quelques étangs dans la chaîne, au détriment des autres.

Préconise de ne pas empoisonner les étangs trop mal remplis pour ne pas perdre l'empoisonnement durant l'été.

Les pisciculteurs ont fait au mieux, mais sans l'eau, support essentiel de notre production, il est impossible de garantir les niveaux de production habituelle.

L'été 2023 est arrivé, avec de nombreuses mortalités de poissons dues aux 3 vagues de chaleurs de juillet et août. Les pisciculteurs ont aussi constaté une prédation estivale sans précédent des oiseaux piscivores, en particulier les échassiers, qui, quand les niveaux d'eau sont bas, pêchent plus facilement.

↳ Les pêches ont été globalement très mauvaises, voir nulles sur certains étangs.

L'analyse des références techniques confirme ces retours. Les rendement nets, marges brutes et coefficients d'accroissement sont au rouge avec des valeurs moyennes très en dessous des valeurs habituelles. Vu les volumes produits, les charges ne sont pas couvertes, ce qui a mit les acteurs dans une situation économique alarmante.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, les précipitations très abondantes de cet hiver ont permis de re remplir convenablement les chaînes d'étangs et bon nombre d'étangs sont à l'ébie.

Même si dans l'ensemble nous manquons cruellement d'empoisonnement, nous avons de l'eau ! Espérons, même si cela prend 2 ou 3 ans, redémarrer une production convenable et reconstituer un cheptel.

Heureusement pour la filière, des aides sécheresses ont été débloquées par nos partenaires indéfectibles.

Ces aides permettent la survie des principaux acteurs économiques. Il faudra cependant du temps pour reconstituer une trésorerie solide.

Cette année aura montré la fragilité de notre mode production face aux aléas climatiques. Dans ce contexte, la prise de décision et l'adaptation des stratégies d'exploitation devient essentielle.



PRODUCTION ET COLLECTE

CONSEILS ET FORMATIONS

2023



2 évènements → 28 personnes

✓ Cours de filetage de la carpe chez Homards Acadiens

✓ Journée technique sur le cormoran

“ Le vivier d'adhérent désirant se former diminue car les formations de l'APPED existent depuis longtemps et ont permis aux adhérents de longue date de suivre les thèmes qui les intéressaient.

Cependant la plupart des créneaux proposés en 2023 mobilisent en moyenne au moins 8 personnes par formation, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Les retours des participants sont très positifs. L'APPED compte poursuivre ces actions de formation en proposant de nouveaux thèmes chaque année pour maintenir la dynamique.

”

Notes des participants

? « La formation répondait elle à vos attentes ? » 9.3/10

? « Pensez-vous que les formations de l'APPED vous aident à progresser dans la gestion de vos étangs ? » 8.3/10

Résultats questionnaires

100 % Satisfait du créneau horaire

100 % Satisfait par le temps terrain

95 % Satisfait de la durée des formations

100 % Satisfait par le rythme de la formation

100 % Satisfait par la qualité d'illustration des diaporamas

95 % Satisfait du langage adopté pour présenter les notions

100 % des participants estiment que les formations sont adaptées à leurs niveaux de connaissances

100 % des participants estiment qu'il y a assez de temps d'échanges et d'interactions durant les formations

PRODUCTION ET COLLECTE

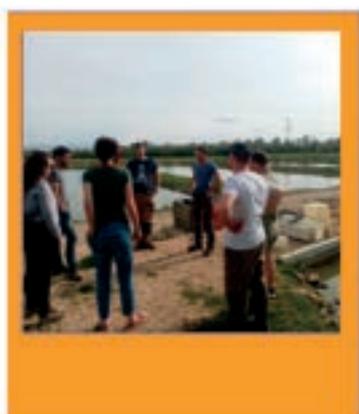
CONSEILS ET FORMATIONS



3 réunions du groupe technique
avec des visites terrains et l'intervention d'entreprises extérieures



3 réunions du groupe jeunes Pisciculteurs
De nouveaux membres sont arrivés cette année. Les membres du groupe font beaucoup d'entraide entre eux, grâce à la mise en réseau initiale portée par l'APPED.



47 diagnostics d'étangs
dont 7 pour la SAFER



75 plans de gestion réalisés



6 diagnostics d'exploitations



Nombreux conseils individuels : préconisations techniques, informations, contacts et déplacement sur le terrain si nécessaire



Les adhérents ayant renvoyés leurs registres d'étangs ont tous eu en retour, un point sur leurs résultats et une comparaison de leurs données avec le groupe d'exploitant du même niveau technique.

Grace à ces nombreuses données, le réseau de référence technico économique est solide. La saisie des résultats d'empoissonnages et de pêches dans l'espace adhérent devrait encore améliorer les analyses technico économiques de la filière.

PRODUCTION ET COLLECTE

LES EXPÉRIMENTATIONS SUR LES ÉTANGS

FULLFISH - PÊCHE EN PLEINE EAU

Economiser l'eau si précieuse en Dombes, quelles solutions ? Les acteurs de la filière se sont penchés sur la possibilité de pouvoir pêcher les étangs sans les vider entièrement.

En 2022, l'ADAPRA (Association pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Professionnelle en Auvergne Rhône-Alpes) a lancé avec l'APPED et le Syndicat des étangs une expérimentation sur la pêche en pleine eau. Ce programme de recherche, nommé FullFish fait partie du programme PEPIT financé par la région Auvergne Rhône-Alpes.



Quelles mises en œuvre ?

Tester des grands filets de 150 mètres avec 4 personnes minimum de plus qu'une pêche classique.

Combien d'expérimentations ?

Le programme a permis de réaliser 7 pêches en pleine eau en Dombes et 1 dans le Forez. Les filets ont été utilisés en hiver et également en été.

Résultats ?

Ils sont très hétérogènes et la méthode reste à perfectionner. Elle s'est montrée efficace dans certaines configurations.

Et la suite ?

La filière réfléchit maintenant à des moyens de mécaniser les traits de filets, car à l'heure actuelle les besoins en main d'œuvre pour ces pêches sont très importants.



Cette méthode de pêche ne sera pas généralisée mais pourrait être utile dans certains cas.

PRODUCTION ET COLLECTE

VOYAGE D'ÉTUDE DANS LE SUNDGAU EN ALSACE



Rencontre avec
l'association
"La route de la carpe frite"



5 participants

2

Visites de pisciculteurs-
transformateurs,
la pisciculture Beaume et
la pisciculture Bihl



Laboratoire d'analyses agricoles CESAR analyses, conseil, proximité



www.labo-cesar.com

*Analyses de
terres et reliquats azotés*



*Analyses de
fourrages*



*Analyses d'amendements
organiques*



Laboratoire indépendant
agréé Ministère
de l'Agriculture

*Analyses spécifiques de
sédiments d'étangs*

*Analyses de
végétaux*



Laboratoire CESAR— 259 route des Soudanières—CS 10002
01250 CEYZERIAT

Tél : 04 74 25 09 90 — fax : 04 74 25 09 95 — cesar@labo-cesar.com

4000 t

de carpes consommées par an sur
le territoire grâce à l'association des
restaurateurs

100 kg

de carpe par semaine pour certain
restaurateurs

1er

débouché pour les
collecteurs de l'APPED
et les carpes de
Dombes



- S'inspirer de ce succès
 - Travailler avec les restaurateurs de Dombes
- Pour valoriser davantage
les carpes en local.

LES COLLECTEURS



“ Suite à la reprise de l'EARL Pisciculture du Val de Saône gérée par Guy PERNIN, j'ai créé la **SARL Pisciculture Dombes Val de Saône** en 2021. Guy avait lui-même repris l'activité après trois générations de la famille PANNETIER ! C'est tout naturellement après une dizaine d'année salarié de Messieurs PERNIN et PANNETIER, que j'ai repris la gestion de l'entreprise.



Environ 500 ha d'étangs pêchés par an : 40 à 50 sur la Dombes et une vingtaine en Bresse Bourguignonne et Val de Saône.

Nous exploitons aussi directement quelques étangs sur ces mêmes secteurs.

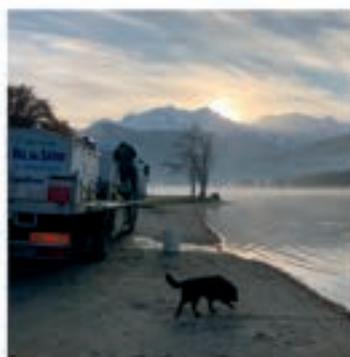
Entre 90 et 120 tonnes de poissons d'étangs distribués sur le territoire, généralement transportés par nos soins. Notre marché dominant : le repeuplement.

Nos clients : fédérations de pêche, AAPPMA, sociétés de pêche, CSE, particuliers, mais aussi quelques grossistes avec qui nous travaillons sur l'activité de négoce (clients et fournisseurs à la fois).

Après la saison des pêches, nous commercialisons, 10 à 12 tonnes de Truites Arc en Ciel.

L'activité de négoce sur l'entreprise est indispensable, nous pouvons tous être amenés à avoir besoin de nos confrères dans ce contexte climatique très délicat et instable. Cette année en a été l'exemple concret suite au déficit hydrique sans précédent qu'a connu la Dombes.

Conscients de l'appui dont notre filière a besoin, nous essayons d'adhérer et représenter au mieux les structures qui nous soutiennent (APPED, Syndicat des étangs, ADAPRA, AFPPE, GDS...) et restons à l'écoute de nos producteurs, propriétaires et exploitants.



Farges les Mâcon, lieu du siège social, est situé à quelques mètres du lit de la Saône et à proximité de Tournus.

L'entreprise est constituée d'un gérant et de deux salariés, tous issus de formation aquacole. Nous avons à cœur de former des étudiants sur le terrain, c'est pourquoi nous accueillons tous les ans, des stagiaires en formation aquacole, de la 2de au Bac+2.

Courant 2024, une activité de commercialisation de produits du terroir va démarrer en parallèle de la SARL sous le nom de "Poissons des Temps", clin d'œil aux poissons d'étangs qui nous font vivre mais aussi à notre indispensable capacité d'adaptation dans ce domaine.

En boutique et sur quelques marchés locaux, nous allons proposer des produits à base de poissons d'étangs et de Truites ainsi que d'autres produits issus de circuit court (gibier, miel, etc). Les poissons sont transformés en Dombes et proviennent de nos étangs (sauf les Truites évidemment) ...

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant la pêche d'un étang, la vente de poissons et prochainement de nos nouveaux produits ou tout simplement pour discuter de ce qui nous passionne, la pisciculture d'étangs !

Jean Raphael Guerin, gérant de la Pisciculture Dombes Val de Saône



ECLOSERIE POISSONS D'ÉTANGS

par Stéphane MERIEUX
ecloserie.merieux@gmail.com

Vésicules résorbées
5 semaines



PRÉSENTATION D'UN DES MAILLONS DE LA FILIÈRE

LES ÉCLOSEURS DE L'APPED

TÉMOIGNAGE DE SÉBASTIEN GRAND

“

L'écloserie a été créée en 2006 et a pour but de fournir des vésicules ou alevins de quelques semaines aux producteurs de la filière poisson de Dombes.

Les principales espèces produites sont le brochet, le sandre et essentiellement la carpe miroir.

La fourniture d'alevin de carpe en Dombes a permis à la filière de sécuriser et de stabiliser la production de carpe marchande, principale espèce produite dans nos étangs.

L'écloserie a beaucoup évolué au cours de ces dernières années pour faire face aux demandes de chacun et pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques auxquelles nous devons faire face car les saisons de reproductions sont de plus en plus perturbées.

L'activité débute dès la fin du mois de février et se termine fin juin. Début juillet une production de l'ordre d'un million d'alevins âgés de deux mois sont produits chaque année.

Cette activité est née d'une passion et s'est vite avérée une nécessité pour la filière. Malheureusement, elle n'est pas viable et reste une activité secondaire au vu des volumes à produire et cela malgré son importance.

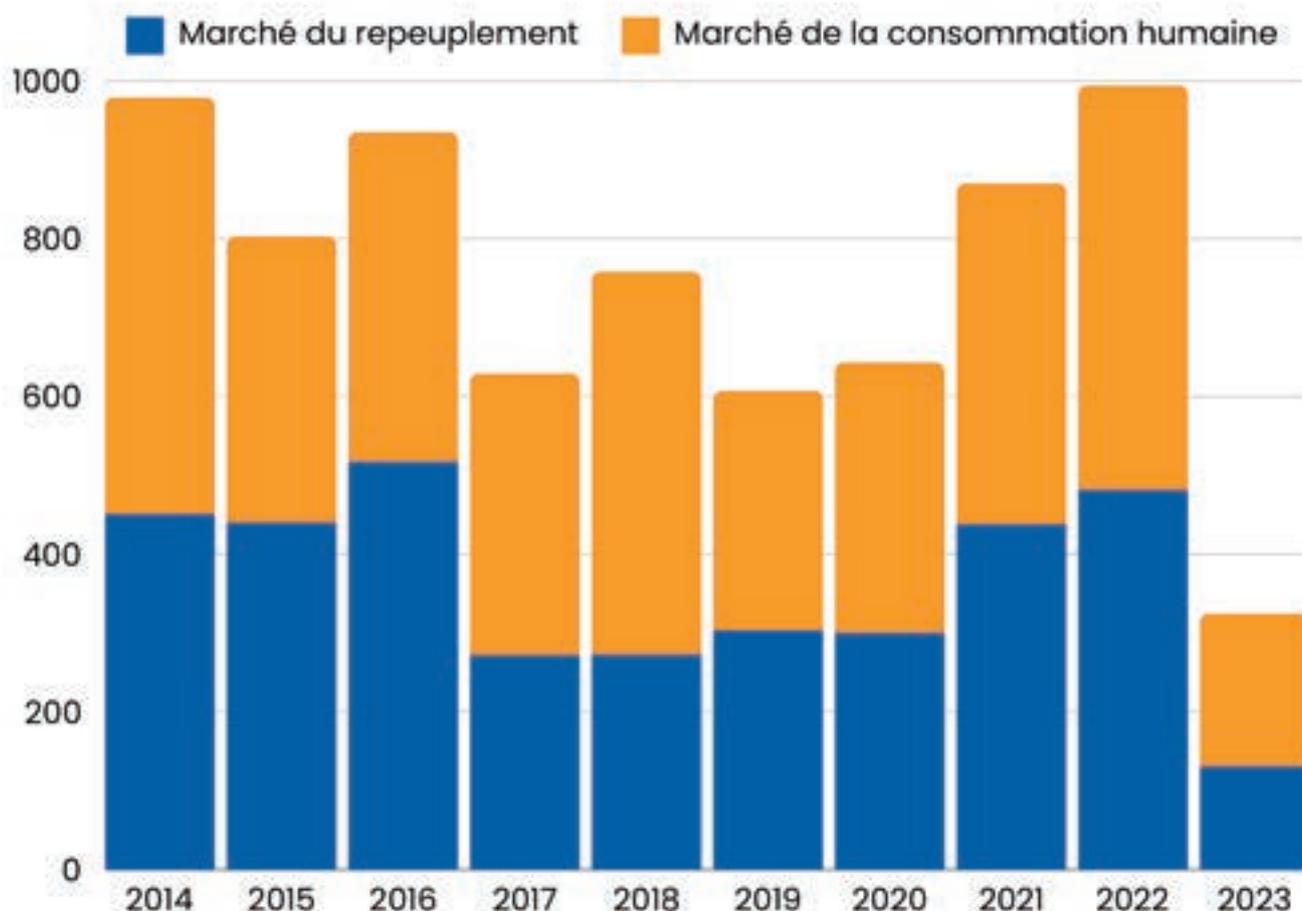
”



TRANSFORMATION

LES CHIFFRES DE L'ÉTANG À L'ASSIETTE

Valorisation des Poissons de Dombes® collectés en tonnes



192.7 t



131.8 t



323.5 t

66.7 t
Ateliers
APPED

124.9 t
Autres
ateliers

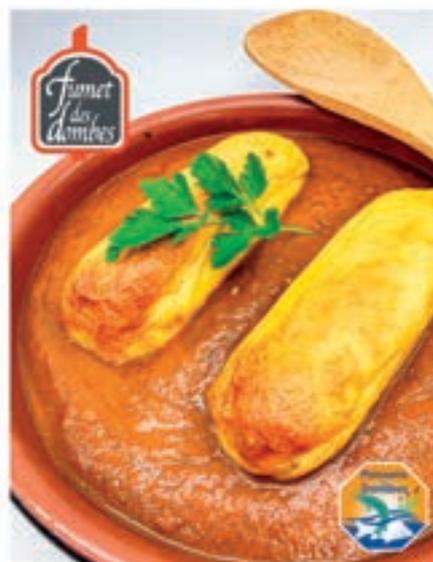
LES TRANSFORMATEURS

« Nous avons organisé fin 2023 une rencontre avec les restaurateurs et quelques transformateurs de l'association la Route de la carpe frite dans le Sundgau. Cette visite nous a appris combien les acteurs de cette région apprécient nos carpes et sont demandeurs d'informations sur nos modes de productions. Ils souhaitent vivement garder les quantités que nos collecteurs ont su mettre en place depuis de nombreuses années. Nos manques de production en 2023 les ont affectés. »

Il est bon de rappeler qu'en Alsace, la Dombes a une clientèle à préserver. C'est un réel potentiel et 500 tonnes poissons supplémentaires déversées dans l'est de la France ne feraient pas de torts aux Tchèques, aux Polonais et apporterait la rentabilité à toute la filière Dombiste.

En Dombes nous avons la culture et la maîtrise de la production (quand l'eau est au rendez-vous), là-bas, ils exploitent la promotion de la carpe et ont développé une économie dynamique en restauration.

Il est surprenant et encourageant de voir l'engouement des convives devant des plats remplis de carpes frites. J'invite tous les Dombistes de passage entre Belfort et Bâle ou Delle et Mulhouse à prendre une pause déjeuner chez ces ambassadeurs de la carpe frite, ça requinque ! »



Cela ne doit pas nous empêcher de développer des marchés sur notre région.

Des démarches initiées par nos communautés de commune, départements, régions et métropoles lyonnaises pour inciter une consommation de produits locaux dans la restauration des collèges et lycées se sont concrétisées cette année avec le concours de l'APPED et de l'ADAPRA. Des actions de communications et des ventes de quenelles de carpes et de filets de carpe ont permis à plus 10 000 scolaires d'apprécier nos poissons. Nous travaillons maintenant sur une offre de chair de carpe.

Pour pérenniser des volumes sur ce marché, il serait intéressant de faire entrer notre carpe dans la Loi EGALIM par la certification environnementale. C'est un dossier d'envergure mais accessible puisque nos exploitations piscicoles sont de Haute Valeur Environnementale et maintiennent la biodiversité sur notre territoire.

Par ce biais, notre carpe deviendrait un atout pour un approvisionnement régional en poisson et la préservation de la pisciculture serait enfin reconnue comme moyen de la protection de l'environnement.

Rappelons que nous produisons en Dombes au mieux 700 kg/ha soit environ 0.1 kg de poisson/m³ d'eau quand d'autres élevages aquacoles intensifs dépassent les 50 kg/m³. »

Edouard Rolland



Point Vert

Diffas'AGRI



La nature
est notre
métier

JARDIN

ANIMAUX

BRICOLAGE

HABILLEMENT

AGRICULTURE

TERROIR



ROSTANG

FORBEC



Vos magasins

139 route de Chatillon 01990 St TRIVIER-SUR-MOIGNANS
04 74 55 80 40

Les Communaux 01960 SERVAS
04 74 42 50 22

480 rue de la Bresse 01400 NEULLE LES DAMES
04 74 55 62 10

2585 route de Vonnas 01540 St JULIEN-SUR-VEYLE
04 74 50 01 03

Les magasins sont disponibles uniquement sur le territoire de Savoie - les commandes sont à adresser au magasin (04 74 55 80 40)

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN PRO ET PROCHE DE VOUS

1. Une équipe de proximité.
2. Une approche globale de votre exploitation.
3. Une expertise indépendante.
4. Un accompagnement personnalisé ou collectif.
5. Des outils pro et performants.



www.ain.chambre-agriculture.fr

Pour toute question, contactez notre chargée de clientèle au 06 74 03 73 35

80

experts
multidisciplinaires

44

des modules sur
le territoire

900

agriculteurs
accompagnés

95%

de clients
satisfaits

1^{er} réseau

de conseil certifié en France

1^{er}

centre de formation

70 thématiques différentes
+ de 1000 inscriptions/an

MARQUE COLLECTIVE POISSONS DE DOMBES®

OBJECTIFS DE LA MARQUE

La marque Poissons de Dombes® fait référence à un cahier des charges réalisé en concertation avec l'ensemble de la filière pour prendre en compte :

- les attentes des consommateurs, des distributeurs et des restaurateurs
- les enjeux de la filière pour se professionnaliser
- les engagements demandés au travers le Livre Blanc de la filière piscicole, mis en place par Conseil Départemental de l'Ain

La marque a pour objectif de garantir aux consommateurs :



Principaux critères de conformité de la marque Poissons de Dombes®

- Avoir du poisson né et élevé en Dombes
- Empoissonner au minimum à 50 kg/ha
- Réaliser un assec tous les 3-4 ans
- Travailler le sol pendant l'assec
- Protéger le poisson contre les oiseaux piscivores
- Respecter le bien-être animal et la préservation de l'environnement
- Valoriser l'alimentation naturelle présente dans les étangs
- Respecter les usages locaux
- Identifier son engagement avec un panneau « Poissons de Dombes® »
- Être à jour de sa cotisation APPED
- Assurer la traçabilité de l'origine du poisson

Les pisciculteurs conformes au cahier des charges de la marque Poissons de Dombes® bénéficient de primes négociant versées par les collecteurs de l'APPED.

Les primes pour 2022-23 ont été de :

Pour la carpe (critère de poids : 1,5 -2,5 kg) :	Pour les autres poissons (sous réserve de respecter les tailles), sauf la tanche :
+ 10 centimes/kg de carpe + 20 centimes/kg de carpe pêché entre le 15 janvier et 31 mars	+ 10 centimes/kg de poisson

COMMUNICATION ET PROMOTION

CHIFFRES CLÉS



2 690

mentions j'aime
+233 en 2023

133

publications
en 2023

7 900

Visites de la page



760

abonnés
+ 64 en 2023

130

publications
en 2023

399

Visites de la page



11 212

Pages du site vues
par les visiteurs

4 700

personnes ont visité
notre site en 2023

“ —

Le site www.poissonsdedombe.fr rassemble toutes les informations sur la filière. Il est régulièrement mis à jour avec des actualités et des informations sur les événements qui ponctuent l'année.

— ”

Un objectif :

Augmenter la notoriété du Poissons de Dombes®, des produits alimentaires élaborés à partir de ces poissons, ainsi que la marque Cuir de Carpe de Dombes®.

Des animations sont conduites chaque année niveau départemental, régional mais également au niveau national.

La priorité pour la filière reste de se faire connaître en participant à des opérations de promotion autant ciblées grand public que professionnels.

COMMUNICATION ET PROMOTION

RETOURS EN IMAGES SUR LES EVENEMENTS MAJEURS DE L'ANNEE

02

BALADE AU GOUT DU JOUR

04 Bouchoix - France 3
10-11 février



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Paris 25 février au 5 mars



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Paris 25 février au 5 mars



03

MARCHE DE PRINTEMPS

Saint Nizier le Désert
24 mars



04

FESTIVAL DES TERROIRS

Lyon 15-16 & 17 avril





05



06



06

CONCOURS MEILLEUR APPRENTI ESPoir

MFR Balan 23 juin



MARCHE DE PRODUCTEURS & ARTISANS LOCAUX

Saint Nizier Le Désert 23 juin



TOUR DE FRANCE

Chalamont 14 juillet

07



TOURS GOURMANDS DES LACS & TERROIRS

Nantua 14 juillet

CUIVRE EN DOMBES

Dombes juillet



08

FETE DE L'AGRICULTURE DES SOURDS

Marlieux 5-6 août



09



CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLE

Chalamont 16 septembre

2023



VALENCE EN GASTRONOMIE

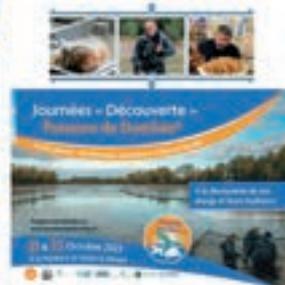
Valence 8, 9 & 10 septembre



10

JOURNEES DECOUVERTE POISSONS DE DOMBES

21 & 22 octobre



JOURNEES DECOUVERTE POISSONS DE DOMBES

La Nizière 21 & 22 octobre



11

CATALOGUE DE NOËL

novembre



MANGEONS LOCAL

lagnoux 23 novembre



SALON DE LA GASTRONOMIE

Bourg en Bresse 23 novembre

12

MARCHE DE NOËL

*Chatillon sur Chalaronne
3 décembre*



MERCI POUR CETTE ANNEE 2023

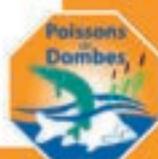
*MERCI
à tous les bénévoles
MERCI
à tous les partenaires*

PUBLICATIONS ET SERVICES DE L'APPED

Un travail commun, un document pour tous !

LA PISCICULTURE DE DOMBES

Plus d'un siècle de tradition



LA PISCICULTURE DOMBISTE EST ESSENTIELLE POUR :

01

LA BIODIVERSITÉ DES ÉTANGS



Le niveau d'eau conditionne les habitats des espèces faunistiques et floristiques. L'entretien des ouvrages des étangs est crucial (digues, fossés, ouvrages de vidange). Ces pratiques contribuent à un maintien de la biodiversité établie en Dombes.

02



LA RÉGULATION DES FLUX D'EAU

Les étangs permettent de limiter l'érosion des sols en captant les matières en suspension de l'eau de ruissellement avant qu'elles n'atteignent les rivières.



Évite l'inondation des routes et des parcelles agricoles.

03



LA BONNE QUALITÉ DE L'EAU

Après un séjour dans l'étang, la qualité de l'eau s'améliore grâce au pouvoir épurateur du milieu. Les concentrations en pesticides et excès de nutriment sont largement diminuées.

04

UNE PRODUCTION LOCALE



+ de 100 emplois

La carpe de Dombes est une ressource alimentaire consommée en France. Les principaux transformateurs du poisson de Dombes sont sur le territoire.

05

UNE PRODUCTION RESPONSABLE



Aucun antibiotique pour les poissons et aucun pesticide sur les étangs.

118

En 2022, 118 tonnes de carpes transformées dans les ateliers de l'APPED



06

VERITABLE ENJEU POUR LE TOURISME LOCAL

Les étangs permettent la conservation d'une grande diversité d'espèces y compris des espèces patrimoniales, qui attirent de nombreux naturalistes amateurs.



TOURISME

FAIBLE DENSITÉ D'ÉLEVAGE



Équivaut à 2 poissons dans une cuve de 1000 litres.

80%

de la croissance des poissons assurée par la productivité naturelle de l'étang.

PUBLICATIONS ET SERVICES DE L'APPED

Tarifification des services

- Location de la table de tri « New generation » 40 € HT/jour
- Prélèvements et analyses de sédiments 40€ HT *en dehors d'un dossier de financement*
- Location de la barque azote : 30 € HT / demi journée + coût azote suivant quantité

Gratuit pour les adhérents

- Location de l'oxymètre
- Prélèvements et analyses de sédiments *dans le cadre d'une demande d'aide LB*

La librairie



Guide des bonnes pratiques

Tout ce qu'il faut savoir sur l'étang et sa gestion.
Double niveau de lecture :
l'essentiel et en savoir plus.

20€ TTC



Les usages des étangs de la Dombes

Réactualisation des Us et Coutumes des étangs de la Dombes - édition 2017

20€ TTC

POUR ALIMENTER VOS POISSONS...

VB 600 SURPUISSANT

Moteur surpuissant, alimenté de préférence par batterie type voiture 12 volts (non fournie), turbine 6 pales, 16 cm Ø. Dispersion 30 à 50 mètres de Ø, 1 250 m³ environ. Programmeur transparent, étanche (norme IP65). Horloge digitale 1 à 6 distributions par jour, ou à segments 1 à 25 programmations par jour. Construction artisanale très robuste (garantie 2 ans* - sauf électronique). Le programmeur et le moteur peuvent être vendus séparément.

PROGRAMMATEUR 12 V À SEGMENTS OU DIGITAL

Garantie 6 mois*



TRÉPIED AGRAINOIR

TRÉPIED AGRAINOIR VITEX
AVEC PORTE CONTAINER,
POULIE ET TREUIL.

Hauteur 3,80 m Conteneur non fourni.

VITEX

ZA du Bigot
45120 CORQUILLEROY

Mail : vitex45@wanadoo.fr
Tél. : 02 38 98 73 23
www.vitexchasse.com

LES VISAGES DE L'APPED

Bureau et Conseil d'administration



Pierre La Rocca
Président



Edouard Rolland
Vice-président
En charge des actions liées aux transformateurs et de la communication



Roland de Barbentane
Vice-président



François Guillemin
Secrétaire



Francis Ballandras
Secrétaire adjoint



Jérôme Limandas
Trésorier
Président du GDS section aquacole



Jean-Raphaël GUERIN
Trésorier adjoint

Membres invités : Stéphane Mérieux, Président du Syndicat des Etangs et Gérard Faure, Ferme piscicole de Laval
En charge du Groupe Technique : Gillian Noël

Composition du Conseil d'Administration de l'APPED

Collège des exploitants piscicoles

Francis Ballandras, Sybille Bernard, Julien Cartier-Millon, Benoit Chapeland, Roland de Barbentane, Patrice Faure, Jérôme Limandas, Bernard Masurel, Stéphane Mérieux, Pierre La Rocca, François Guillemin, Pierre Baconnier, Michèle Josserand, Patrick Durand

Collège des négociants

Michel GRANGE (Dombes Etangs), Jean-Raphaël GUERIN (Pisciculture du Val de Saône), Michel GRANGE (Coopépoisson)

Collège des partenaires

Claude Lassus (Dombes Qualité), Samuel Pomi (Nos étangs), Jean-Luc Payet-Pigeon (Syndicat des Etangs et ADAPRA), Jean-François Thomasson (CA01)

Collège des transformateurs, restaurateurs, distributeurs

Edouard Rolland (Fumet des Dombes), Martial Cochet (Homards Acadiens), Evelyne Fenouillet (Sarl Fenouillet)

Composition de l'équipe de l'APPED

Maryline JACON

Directrice de l'APPED
Promotion de la marque Poissons de Dombes*
Coordination et animation des actions du Livre Blanc
Suivi administratif, RH et financier

Charline COLAS

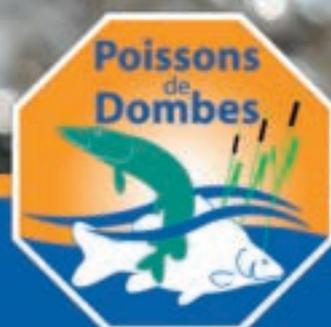
Salariée ADAPRA, mise à disposition de l'APPED à 1/4 temps
Appui administratif et couteau suisse

Jules BLANC

Conseiller Piscicole
Appui technique auprès des pisciculteurs
Réalisation de diagnostics d'étangs et plan de gestion
Elaboration de référence technico-économiques
Instruction et suivi des dossiers livre blanc des adhérents

Anaïs KARDOS

Apprentie Cuir de carpe



APPED

Association de Promotion du Poisson
des Etangs de la Dombes

Maison de la Pisciculture
2 grande rue - 01 320 Chalamont
04 74 36 62 81
contactapped@gmail.com
www.poissonsdedombes.fr